

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Nouvelles du Labrador; Mgr F.-X. Bossé, préfet apostolique de cette lointaine et difficile mission, fait appel à la générosité de ses compatriotes pour l'aider à apporter quelques soulagements au grand nombre de ses ouailles qui sont dans la misère la plus affreuse.

Causerie Agricole : Défrichement des terres incultes. — Terrains incultes non caillouteux. — Terrains incultes caillouteux.

Sujets divers : Grande exhibition agricole et industrielle à Sherbrooke, sous la direction de la "Société d'agriculture des Cantons de l'Est (Suite). — Liste de prix et noms des heureux concurrents à l'exhibition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Choses et autres : Prime de \$50 gagnée par un abonné du Monde illustré publié à Montréal. — La vaccine.

Recettes : Pâte pour le nettoyage de l'acajou. — Moyen de détruire les rats par la chaux.

PRIERE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons besoin de ce qui nous est dû, comme l'ouvrier a besoin, chaque semaine, de son salaire. C'est avec le prix des abonnements que nous avons à faire face aux dépenses qu'entraîne la publication de notre journal : nous en priver, c'est nous mettre dans une gêne considérable. Pour chacun de nos abonnés l'envoi d'une piastre ou plus qu'ils nous doivent, n'est rien, mais ces sommes réunies nous sont absolument indispensables. Nous avons été des mois pendant lesquels nous ne recevions pas deux piastres par semaine, et la semaine dernière, dans une seule journée nous recevions \$18 pour abonnement à notre journal. Ces retards ne peuvent être dus qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT À LA "GAZETTE DES CAMPAGNES?" et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt. — Nous attendons ! !

REVUE DE LA SEMAINE

Nouvelles du Labrador. — Il y a quinze jours, Mgr Bossé, Préfet Apostolique du Golfe Saint Laurent, a été en visite à Québec.

L'objet de son voyage a été de remplir les vides qui se font parmi ses prêtres et ses institutrices, et de créer des ressources pour les immenses besoins de toute sorte qui existent dans sa Préfecture.

Cette année, ce Prélat forme une nouvelle résidence à la Rivière Pentecôte. Depuis quatre ans, il s'y est aggloméré bon nombre de familles. En outre, il y a aux environs plusieurs missions d'avenir et qui sont trop éloignées de leur prêtre.

Pour fixer ainsi un prêtre, il faut qu'il ait un trousseau complet : lingerie, ornements sacrés, vases sacrés, mobilier de chapelles, livres liturgiques, voilà en tout une centaine d'objets divers dont chacun est indispensable, fût-on pauvre ou riche.

Mgr Bossé n'a aucune ressource de la Propagation de la Foi pour faire face à cette dépense.

En outre, il a dû donner des secours en argent à la plupart de ses missionnaires pour leur fournir l'absolu nécessaire.

Aux environs de la Rivière Pentecôte, il y a de la bonne terre. Peut-être y aurait-il place pour une colonie agricole. Mgr Bossé place là son plus ancien missionnaire, fils de cultivateur, et lui-même grand amateur de culture. Un prêtre venant de Québec, le remplace à Nataskouan.

La prudence exigeait de donner un assistant au Missionnaire du Blanc Sablon, jusqu'ici à cent lieues de son plus proche confrère et n'ayant qu'une faible santé. Mgr l'Archevêque a bien voulu prêter à Mgr Bossé un autre de ses prêtres pour mettre là. Voilà un petit clergé de dix prêtres.

Une autre tâche bien ardue est celle d'ouvrir de nouvelles écoles où il y en a besoin et de supporter les anciennes. Il lui a fallu payer beaucoup pour voyages d'institutrices et soutien d'écoles. Mgr Bossé

vent avoir cet automne dix-huit écoles en opération. Mais il a un trouble infini pour trouver de bonnes Institutrices.

Sans doute, ces endroits-là n'ont ni télégraphe (Sauf Moisie) ni chemin de fer; mais le monde y est bon, les enfants sans malice, et bien des consolations s'y rencontrent. On y a aussi la malle chaque mois en hiver et chaque semaine en été.

Qu'une fille bien qualifiée se sacrifie pour un an— Le climat est sain, la nourriture est bonne, et le bien à faire est immense.

Mgr Bossé a aussi besoin d'une organiste pour sa propre église. Il ne peut lui donner que \$40, à part voyages et pension.— Elle devra exercer le chœur de l'orgue, et pourra demeurer avec les Sœurs de charité qui sont y ouvrir un établissement dans quelques jours.— C'est un excellent moyen pour embellir les fêtes de là-bas, et y attirer le peuple en foule.— Il faut qu'une fille se dévoue pour 12 mois, tout comme une fille qui y va pour enseigner doit y aller pour faire du bien avant tout.

Allons, filles dévouées à Dieu et aux grandes œuvres de la Religion, où êtes-vous? Une si belle moisson vous attend: va-t-elle se perdre faute de vous?

Après bien des démarches, Mgr Bossé a obtenu quatre Sœurs de Charité qui vont diriger ses deux écoles centrales, et se mettre à la tête de ses œuvres charitables. Elles y aideront à former de bonnes Institutrices, et des mères de famille solidement instruites et industrieuses. Par elles ecloront aussi de nombreuses vocations à l'état religieux. Pauvres sœurs, on les plaint de s'exiler ainsi. Mais ces plaintes sont injustes. Elles partent bien joyeuses; le Christ sur leur cœur est leur seule richesse. Et pauvres, elles vont soulager les pauvres.

Quel beau jour que celui de leur arrivée là-bas! et quel solennel *Te Deum* va s'échapper du cœur tant éprouvé de Mgr Bossé, en les voyant arriver dans sa Préfecture!

Mais qu'il ne soit pas dit que ces saintes filles sont abandonnées à elles-mêmes! Qu'elles aient part à nos aumônes et que notre cœur les accompagne!

Certes c'est bien le temps pour ces héroïsmes de la charité d'aller s'implanter au seuil de cette catholique province de Québec. Depuis trois ans qu'il se sacrifie là-bas, et empêche à force de quête son troupeau de mourir de faim, nul hiver n'a peut-être eu apparence aussi menaçante aux yeux du Préfet Apostolique. La chasse du loup-marin, et la pêche de la morue et autres poissons d'été ont manqué presque complètement. La pêche du hareng avait même beaucoup d'espoir: mais cet espoir ne se réalise guère.

Le Missionnaire de la Rivière St-Jean, écrivait à Mgr Bossé, le 19 septembre:

"Je ne puis m'empêcher de vous faire connaître le pénible état de nos gens, et avec quelle triste perspective se présente l'hiver.

"Au moment où je vous écris, plusieurs familles de nos Missions manquent de provisions, et ne peuvent en avoir chez les bourgeois. La pêche d'automne jusqu'à ce jour est nulle. A Magpis ou le hareng avait coutume d'abonder, il n'y a rien. Les plus

"heureux dans la pêche, depuis le vingt août, ont à peu près trois quarts de morue; encore en doivent-ils une partie pour les provisions qu'ils ont consommé depuis cette date.

"La miséricorde divine est infinie, et je ne désespère pas encore; mais il est certain que s'il n'y a pas de morue, les deux tiers au moins des familles de mes missions vont être obligées de quitter le Nord. Quelques-unes peuvent se réfugier à Bersimis ou à la Riv. Pentecôte où les hommes auront de l'ouvrage pendant l'hiver; mais ce ne sera que le petit nombre.

"Je suis réellement en peine.

"D'après l'état financier de mes gens il sera difficile de payer quelque chose pour une institutrice à la Riv. St-Jean. Toutefois si vous pouvez nous en procurer une, je lui assure personnellement sa nourriture ou sa pension."

Le 8 septembre, le missionnaire de Nataekouan écrivait à Mgr Bossé, la poignante lettre suivante:

"Cette année, je quêterai à Québec et à l'Île d'Orléans, patates, légumes et farine s'il y a moyen, pour 30 familles qui n'ont rien, ou qui n'auront rien à la Toussaint. Il faut beaucoup d'assistance, si on ne veut pas qu'il en meure de faim de Nataskouan à Betsouan (20 lieues); et je m'intéresse beaucoup à ces pauvres gens, je les aime bien, quoique je sois séparé d'eux maintenant. Ce missionnaire partait pour son nouveau poste de la Riv. Pentecôte. Le gouvernement doit donner encore."

Enfin, le Vice Préfet, demeuré à la Pte aux Esquimaux, écrivait à Mgr Bossé le 19 septembre:

"On rapporte qu'il y a parfois beaucoup de hareng sur la Côte Nord, en bas de Nataskouan, et que les gens de la Pointe aux Esquimaux n'en prennent pas. Ils partent d'une place avant que le hareng arrive, ou bien le hareng arrive après le départ, Mgr, il y a presque pas eu de pêche; presque toujours du vent depuis 15 jours."

Triste état de choses que de voir tant de souffrances parmi nous. Dieu donne assez à la Province pour soulager ses nécessiteux: par malheur on détourne la plus grande partie de ces biens à la frivolité.

Les pêcheurs ne perdraient pas ainsi leur temps à chercher inutilement le poisson si le télégraphe était là pour les avertir à point. L'Hon. Fortin en a souvent parlé avec connaissance de cause: le télégraphe est arrêté à Moisie. Et qui sait si on le continuera l'an prochain. Les gens de là bas pèsent guère dans la balance électorale. Ils ne peuvent voter, vu la distance. On n'a pas besoin d'eux. Faut-il pour cela les laisser mourir?

Espérons donc que la charité de Québec et de Montréal s'emouvra sur ces pauvres gens, et avant d'envoyer au loin de l'aide aux malheureux étrangers, on soulagera ceux des nôtres qui meurent de faim parmi nous. *Charity begins at home.*

Les journalistes ont bon cœur, je le sais. Je les prie de prendre notre cause en mains, sans distinction de parti politique, à Montréal ainsi qu'à Québec.

MGR F. X. BOSSÉ, Préfet Apostolique.

CAUSERIE AGRICOLE

DÉFRICHEMENT DES TERRES INCULTES.

Il existe dans quelques parties de notre pays de grandes étendues de terrain autrefois défrichées, maintenant abandonnées à elles-mêmes et ne donnant qu'une méchante nourriture aux animaux qu'on y envoie pacager, ou bien couvertes de mousse et ne produisant que quelques arbres rabougris. Ces terres sont ordinairement basses et humides, et c'est là peut-être la cause de leur abandon.

Ce qui manque à ces terres, c'est un écoulement facile de l'eau. Ce sont des terres de plaines argilo-siliceuses dont la position n'est pas de première qualité, mais qui cependant paieraient les frais qu'on aurait faits pour les mettre en état de culture. D'autres sont marécageuses, par conséquent d'une mise en culture très dispendieuse. Mais comme il s'en rencontre souvent qui coupent nos belles terres et rendent ainsi les communications très difficiles entre les deux parties, il serait avantageux de charger leur végétation en une plus profitable, car par là on augmenterait de beaucoup le profit de la terre. Ces marécages sont assez nombreux et on les désigne sous le nom de *savanes*.

TERRAINS INCULTES NON CAILLOUTEUX.

Si le terrain est couvert de broussailles, on doit les extirper de même que les racines. On les fait brûler de la même manière que si l'on avait affaire à une terre couverte de grands arbres. La cendre qu'on en retire est employée en couverture régulière sur le terrain; on l'enterre ensuite par un labour de défoncement pénétrant jusqu'à la profondeur de quinze à seize pouces. Ce labour de défoncement est absolument nécessaire si l'on veut que la culture de ce terrain soit profitable, autrement, en ne faisant qu'un labour ordinaire, les mauvaises herbes pousseraient de nouveau et étoufferaient les plantes en culture. Les cendres des broussailles dont nous avons parlé, étant étendues sur le terrain, on en corrigera l'acidité. En étendant aussi de la chaux sur le terrain, les couennes se décomposeront plus vite et pourront servir, au bout de quelque temps, à la nourriture des plantes.

Quant au défrichement dont nous avons parlé, il devra toujours être exécuté avant l'hiver, afin que la couche inférieure du sol qu'on a ramenée à la surface soit bien pénétrée des influences atmosphériques pendant toute cette saison. Ces influences sont l'air, la neige et la gelée. De cette manière, au printemps suivant, cette terre si méchante qu'on avait retirée du fonds, se trouvera beaucoup plus propre à la végétation, et cependant pas assez pour nous dispenser de mettre du fumier sur ce terrain. On exécutera cette dernière opération le printemps même qui suivra le défoncement.

Lorsque la terre sera prête à être labourée, on étendra ce fumier sur la surface du sol, en l'enterrant par un labour ordinaire en travers. C'est sur ce labour qu'on sèmera soit des pommes de terre, soit de l'avoine, ou bien encore le lin comme venant bien sur un sol nouvellement défriché.

D'après ce que nous venons de dire du défrichement des terres incultes, il est facile d'entrevoir qu'il

n'est pas possible de la part d'un cultivateur qui n'a aucune avance et ne faisant que commencer l'exploitation de sa terre, car il n'a pas assez d'animaux pour produire le fumier nécessaire à ces quelques arpents de terre qu'il désire mettre en état de culture. Par conséquent, il n'y a que le cultivateur à l'aise, possédant quelque fonds et un bon nombre d'animaux, qui soit en état d'entreprendre cette nouvelle exploitation. Cependant ce dernier ne doit pas balancer à se soumettre à une semblable entreprise, car ces terres, si elles sont bien égouttées, produiront beaucoup au bout de quelques années, surtout si ce cultivateur a le bon esprit de ne pas les épuiser par la méthode ordinaire de culture généralement suivie dans nos campagnes qui ne tient rien moins qu'à épuiser nos terres.

TERRAINS INCULTES CAILLOUTEUX.

Si la présence de quelques graviers ou une certaine quantité de cailloux mêlés à la couche arable, peut, dans certains cas, communiquer au sol tantôt plus de chaleur, tantôt plus de fraîcheur, et lui être aussi favorable, il est hors de doute qu'un trop grand nombre de pierres roulantes, cédant à l'action de la charrue et de la herse, devient nuisible en frappant d'improvidence une partie de la couche végétale, en usant rapidement les instruments et en empêchant l'usage des faucheuses et des moissonneuses qui ont leur grande utilité sur une ferme au point de vue de l'économie de la main-d'œuvre. Il faut donc en débarrasser le champ. C'est une opération facile, et qui peut se faire sans trop de frais, avec le temps et un peu de bonne volonté de la part des cultivateurs. Il n'est pas nécessaire d'entreprendre de débarrasser de pierres, tout un champ dans une seule saison. On peut se livrer à ce travail en temps de loisir, dans la morte-saison, lorsque les bras ne peuvent être utilisés à d'autres travaux pressants sur la ferme.

Les pierres extraites du champ ne sont pas assurément sans valeur: elles peuvent être utilisées, suivant leur nature, à la construction de bâtisses, servir de solage à nos divers bâtiments sur la ferme; nous pouvons les employer pour la réparation des routes, les utiliser à former des cotées de drainage, des murs de clôture, etc. Le curé de St-Agapit de Beau-rivage, le Riv. M. Montminy, qui sait toujours viser au côté pratique quand il s'agit de donner l'exemple d'une bonne culture à ses paroissiens, a organisé des courvées afin d'enlever des champs les pierres qui doivent servir à la construction d'une nouvelle église dans sa paroisse.

L'opération de l'enlèvement des pierres peut se faire à bras d'hommes ou à l'aide de femmes et d'enfants qui se prêteront, sans trop de fatigue, à ce travail, qui donne le degré d'intérêt que l'on porte au bon aménagement d'une ferme. Là où l'on voit un tel travail s'accomplir, on peut être certain que tout va à merveille à l'égard des autres travaux de la ferme. Rien n'accuse autant de négligence sur une ferme que de voir dans nos anciennes paroisses, des champs entièrement couverts de pierres, ou des tas de pierres à des distances trop rapprochées, dans le voisinage des grandes routes en mauvais état et qui pourraient servir à les réparer.

Rien n'est plus facile que d'enlever ces pierres jusqu'à la profondeur de quinze à dix-huit pouces, au fur

et à mesure qu'on les rencontre sur le champ. On les ramène à la surface du sol en les mettant en tas, pour ensuite les transporter sur les chemins ou le long des clôtures où elles pourraient servir au moins pour clore. Ce dernier travail est en opération sur plusieurs fermes dans les paroisses du comté de Beauce et des Cantons de l'Est, comme nous l'avons constaté dans notre récent voyage à Sherbrooke.

Ne mettons jamais ces pierres en tas, sur le milieu des champs, comme on le pratique d'une manière générale dans nos localités, en bas de Québec, sur la rive sud du St-Laurent, car par là on perd une grande surface de terrain; en outre, au temps des labours et lors du moissonnage les instruments dont on se sert sont toujours prêts à se briser.

Ces amas de pierres dans nos champs forment une pépinière de mauvaises herbes qui y croissent et s'y multiplient à leur gré; leurs graines sont transportées au loin, le champ en est infesté, et les récoltes détériorées si non étouffées en grande partie. Voilà ce que l'on retire de cette pratique préconisée par des cultivateurs routiniers qui, bien qu'ils sachent que ces amas considérables de pierres sont une source de pertes renouvelées tous les ans, n'ont pas le courage de se livrer au travail de l'enlèvement de ces pierres qui parfois couvrent la dixième partie d'un champ, si non plus.

Quoiqu'il soit reconnu, comme nous l'avons dit plus haut, que quelques graviers et une certaine quantité de pierres mêlées à une couche arable aide de la végétation en communiquant au sol, tantôt plus de chaleur, tantôt plus de fraîcheur, il est reconnu également que si cette quantité de pierres est trop grande, on perd beaucoup de terrain et les instruments aratoires s'usent très vite en frottant continuellement sur les pierres. De plus, il y a beaucoup de pertes dans les produits, car si la terre est semée en graines, on est obligé de laisser le chaume très long; et si elle est en prairie, la perte est encore plus sensible, car le foin étant coupé très haut il est plus difficile de le ramasser. C'est donc dans ce dernier cas qu'il faudra épier. Pour cela on choisit la morte-saison, c'est-à-dire le temps qui s'écoule entre les dernières semailles et les premières récoltes, car dans cet espace de temps, à part les sarclages, l'ouvrage ne presse pas beaucoup sur la ferme.

Si les pierres, gisant à la surface du sol, étaient trop grosses pour être enlevées sans dépenses excessives, on devrait s'en débarrasser en minant le terrain autour d'elles, de manière à les enfoncer assez dans le sol pour que la charrue ne puisse les atteindre. Les grosses pierres fixées dans le sol, assez près de la surface du champ pour gêner l'action des instruments aratoires, peuvent être attaquées par la poudre; mais ce moyen n'est pas exempt de dangers; il exige beaucoup de précautions, ou mieux encore le concours d'hommes habitués à l'opération du minage.

Maintenant si ces pierres énormes et enfoncées dans le sol sont en trop grande quantité, il serait ruinoux de chercher à les extraire, et dans ce cas là il ne faudrait pas songer à cette opération, car on dépenserait en main-d'œuvre beaucoup plus que la valeur foncière du terrain. Le parti le plus écono-

mique à tirer d'un tel sol est de laisser intactes les roches qu'on ne peut enlever facilement; et de se borner à cultiver les intervalles qui permettent l'emploi fructueux des instruments aratoires. Lorsque les roches sont tellement multipliées que la surface du champ en est en quelque sorte hérissée, ce champ ne peut plus être exploité qu'avec les bras de l'homme. Il vaudrait mieux dans ce cas là y faire des plantations d'arbres fruitiers ou d'essences forestières qui rapporteraient beaucoup plus que si le terrain était employé à la culture des grains ou mis en prairie.

Le meilleur emploi que l'on puisse faire des pierres enlevées des champs est de les utiliser à la confection des clôtures. Les clôtures en pierres, non cimentées, sont assez faciles à faire. Il est vrai que le travail est long et par conséquent coûteux, vu la rareté de la main-d'œuvre; mais cette dépense est de l'argent qu'on ne sera pas obligé de donner à de trop courts intervalles pour l'achat des pieux et des piquets, dépense qui doit se renouveler tous les ans sur une partie ou l'autre de la ferme.

Si les clôtures en pierres sont bien faites, si elles sont plus larges du bas que du haut, si on a su les construire de manière à les empêcher de lever à la gelée, elles résisteront pendant de longues années; tandis qu'il faut refaire les clôtures de cadre presque tous les ans, sans compter que celles-ci sont bien moins efficaces, bien moins solides que les premières.

Pour faire les clôtures en pierres, il y a certaines précautions à prendre si on ne veut pas les voir tomber au printemps qui suivra leur confection. Ainsi, il faut commencer par creuser la terre à la profondeur de trois à quatre pouces et de la largeur que l'on voudra que le bas de la clôture soit sur cet encavelement. On mettra d'abord les plus grosses pierres et l'on achevera de monter la clôture jusqu'à la hauteur voulue. On devra aussi faire un fossé tout le long de cette muraille; ce fossé doit être éloigné du pied de celle-ci, d'environ un pied ou un pied et trois pouces. Si elle était plus rapprochée, la terre sur laquelle repose la clôture déboulerait, par conséquent la pierre aussi. L'objet de cette rigole est d'assécher la terre, de faire disparaître toute l'eau qui pourrait se trouver au-dessous de la clôture. A défaut de cette précaution, l'eau y séjournerait; pendant les gelées de l'automne et de l'hiver cette eau, en se congelant, augmenterait de volume, le terrain ainsi que la clôture lèveraient, et le printemps arrivé la terre reprendrait son ancienne position; la clôture étant dérangée par cet exhaussement, se disjoindrait et les pierres s'écrouleraient.

Pour ne pas avoir prêté attention à ce simple fait, plusieurs cultivateurs qui avaient entrepris la confection de clôtures en pierres, se sont vus forcés de l'abandonner parce que leur ouvrage subissait chaque printemps les fâcheux effets de la gelée et du dégel. En prenant les précautions que nous venons d'indiquer, leur ouvrage eut eu plus de solidité, et ils n'auraient pas été obligés, chaque printemps, de faire des réparations coûteuses sans en arriver à un meilleur résultat.—(A suivre.)

Grande exhibition agricole, à Sherbrooke, sous la direction de la " Société d'agriculture des Cantons de l'Est. "

(Suite.)

Cette exhibition agricole et industrielle présentait un intérêt tout particulier par l'outillage agricole considérable applicable à tous les besoins d'une ferme, depuis le défrichement jusqu'aux différentes exploitations industrielles d'une grande ferme. Aussi ce département attirait-il à lui une foule de visiteurs qui ne cessaient d'admirer jusqu'à quel point l'on pouvait économiser sur la main-d'œuvre par l'emploi judicieux de ces différents instruments, depuis l'arrache-souches jusqu'à la moissonneuse-lieuse.

A ce point de vue il y a loin de notre siècle au temps où l'on était obligé de faire les premiers défrichements de notre pays par le seul usage du feu et du pic, où la charrue était aussi rare que le sont actuellement les moissonneuses-lieuses dans la plupart de nos paroisses. Qu'était l'homme avant l'invention des machines qui rendent le travail plus facile et plus prompt? A l'état sauvage il était réduit en réalité à ses ongles et à ses dents. Dieu lui a donné la main et l'intelligence; l'intelligence pour créer les machines, la main pour les construire et les employer. Reportons-nous pieusement par la pensée à la première apparition de la charrue. Quel jour de Dieu, que le jour où, pour la première fois, l'homme fendit la motte de terre, au moyen de la charrue, pour confier le grain de blé au sein fumant de la terre. L'homme pouvait alors s'étonner de cette première découverte, comme il s'étonne aujourd'hui, lorsqu'il voit pour la première fois une moissonneuse, lorsqu'il aperçoit sur un terrain d'exhibition un instrument propre à soulever des masses, à enlever des troncs d'arbres qui le gênent dans le défrichement d'une terre et qu'il est obligé de laisser séjourner dans son champ jusqu'à ce que leur pourriture lui permette de les enlever.

Grâce à nos charrues ferrées qui conviennent à tous les sols et à toutes les circonstances, il faut moins de temps pour le travail du sol. A l'égard de ces instruments, nous n'avons pour ainsi dire que l'embaras du choix; ils sont accessibles à toutes les bourses et à tous les besoins. Tous les jours l'outillage agricole s'enrichit davantage de nouvelles découvertes. Quelque miracle que fassent les machines l'homme leur demande davantage: un besoin satisfait, il en naît deux autres. Plus les machines s'améliorent dans la pratique agricole, plus le travail se spécialise. Nous ne sommes plus au temps où le cultivateur était forcé de faire tous les métiers, de préparer lui-même les étoffes pour son vêtement sur sa propre ferme. Il a dans son voisinage des manufactures d'étoffes qui achètent ses laines brutes, et qu'il échange avec d'autres produits de sa ferme, soit en viande, en beurre, fromages ou légumes, pour suffire aux besoins de centaines de bras employés par ces différentes manufactures. Au moyen de ces outillages perfectionnés le cultivateur peut faire mieux ses travaux de labour, d'ensemencement et de récolte et les faire plus promptement; il n'est plus l'esclave de la terre et de ses animaux, il en est le maître, pourvu qu'il cultive avec intelligence et qu'il sache tirer bon profit de

tous ces instruments, comme des soins à donner à ses animaux.

Nous aurons occasion de parler de l'utilité de ces différents instruments agricoles appropriés à tous les besoins d'une ferme, qui commandent une culture intelligente de la part des cultivateurs qui en font usage et qui auront pour effet de faire disparaître, avant longtemps, les pratiques routinières qui font non-seulement la honte d'un pays, mais qui sont une cause de pauvreté et une source de lenteur vers le progrès agricole.

Quand nous voyons l'application de ces instruments, d'une manière générale dans une localité, nous n'avons pas lieu d'être étonnés que dans l'intervalle de vingt-cinq à trente ans l'on puisse changer nos immenses forêts en riches paroisses au milieu desquelles sied une ville dont le progrès industriel et agricole ne saurait être dépassé par d'anciennes villes, comme les Cantons de l'Est nous en donnent l'exemple. Là, on a été vite à la besogne, grâce à l'esprit d'entreprise et à la libéralité de capitalistes Anglais qui se sont établis dans cette localité et qui se sont livrés à une exploitation agricole susceptible de grands profits tout en servant à augmenter la fertilité du sol: l'élevage du bétail fait avec calcul et discernement.

L'élevage du bétail, dans les Cantons de l'Est, a été la clef du succès pour toutes les autres branches d'industrie agricole, et l'exemple donné a été vaillamment suivi par tous ceux de nos compatriotes Canadien-français qui ont eu l'heureuse chance de s'établir dans cette localité: ceux-ci peuvent se flatter d'avoir leur place marquée dans ces progrès. Si ce n'est pas à un degré aussi apparent, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Comme le dit l'un de nos confrères de Sherbrooke, M. le rédacteur du *Progrès de l'Est*: " ils restent trop en arrière. Dans l'agriculture, les arts, dans l'industrie manufacturière, dans le commerce, ils aussi avancés que nos concitoyens d'autre origine. Ils sont peut-être moins riches, en général, voilà tout. Mais sous le rapport de l'intelligence et du génie, ils ne le cèdent assurément à personne. Bien, nous connaissons les Cantons de l'Est sur le bout des doigts: tous les hommes marquants de chaque canton, de chaque village, nous reviennent en ce moment à la mémoire; ils sont fort nombreux. Pourquoi ne se sont-ils pas enrôlés parmi les actionnaires de l'Association Agricole? Pourquoi y a-t-il si peu de noms français dans la liste des prix décernés aux compétiteurs?"

" A nos concitoyens de langue française de répondre.

" Nous, nous disons qu'ils sont trop modestes, trop craintifs, trop à l'arrière plan. C'est l'un de nos défauts comme peuple de nous croire inférieurs aux autres. Dieu sait si les autres savent profiter de cette faiblesse.

" Il est pourtant de la dernière évidence que nous avons tout à gagner à relever la tête et à nous montrer. La liste de ceux qui ont été couronnés démontre que nous étions en état de lutter avec nos voisins, car eu égard au petit nombre d'entrées faites par des Canadiens-français, nous en sortons avec les honneurs. Que serait-ce si nous mettions tout dehors?"

“ Voyons, que les hommes instruits se mettent à la tête du mouvement et qu'il y ait partout réveil général. En toutes choses, agissons comme des citoyens placés sur un pied d'égalité, avec les autres.

“ Montrons nous ! ” — (A suivre.)

Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Nous nous faisons un devoir de publier la liste des prix accordés par cette société, à son concours agricole et industriel du 1er octobre. Nous apprécierons les travaux de cette Société d'agriculture, à une prochaine occasion.

Chevaux.—Étalons de 4 ans et au-dessus.—1er prix, Thomas Thibault, St-Denis; 2e, Cyprien Ouellet, St-André; 3e, Philippe Hudon, St-Paschal; 4e, Cyriac Lavoie, St-Denis.

Meilleures juments poulinières avec poulins.—1er prix, Fr-Xavier Landry, Kamouraska; 2e, Damase Bérubé, Ste-Hélène; 3e, François Gagnon, St-Denis; 4e, Joseph Roy, Ste-Hélène.

Poulins de 3 ans.—1er prix, Joseph Hudon, St-Paschal; 2e, Hyppolite Paradis, St-André; 3e, Alphonse Déchéne, Ste-Anne; 4e, Fr-Xavier Landry, St-Paschal.

Poulins de 2 ans.—1er prix, Gaspard Robichaud, St-Denis; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska; 3e, l'Hon. Elizée Dionne, Ste-Anne; 4e, Thomas Lévêque, St-Paschal.

Poulins de 1 an.—1er prix, Michel Jean, Mont-Carmel; 2e, Germain Alexandre, St-Pacôme; 3e, Antoine Guy, Rivière-Ouelle.

Poulins de lait.—1er prix, Damase Bérubé, Ste-Hélène; 2e, Honoré Dionne, St-Philippe; 3e, Cyriac Lavoie, St-Denis; 4e, François Gagnon, St-Denis.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Damase Bérubé, Ste-Hélène; 2e, Joseph St-Pierre, St-Philippe; 3e, George Pelletier, St-Paschal; 4e, Joseph Duval, St-Paschal.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Damase Bérubé, Ste-Hélène; 2e, Charles Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, Louis Lavoie, St-Denis; 4e, Odilon Robichaud, St-Denis.

Pouliches de 1 an.—1er prix, Cyriac Lavoie, St-Denis; 2e, Fr-Xavier Lévêque, Kamouraska; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska; 4e, Hyacinthe Chamberland, St-Philippe.

Pouliches de lait.—1er prix, Joseph Roy, Ste-Hélène; 2e, Odilon Robichaud, St-Denis; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska; 4e, Louis Lavoie, St-Denis.

Juments de 4 ans et au-dessus.—1er prix, Cyprien Dionne, Rivière Ouelle; 2e, Hyppolite Paradis, St-André; 3e, Charles Letellier, Rivière-Ouelle; 4e, l'Hon. Elizée Dionne, Ste-Anne.

Bêtes à cornes pur sang, possédant un péligree.

Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Damase Soucy, St-Alexandre; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, Benoit Déchéne, St-Alexandre; 4e, Régent Fortin, St-Alexandre.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, l'Hon. Elizée Dionne, Ste-Anne.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Thadée Hudon, St-Pacôme; 2e, Antoine Desjardins, Kamouraska; 3e, Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle.

Taureaux de lait.—Prix, Antoine Desjardins, Kamouraska.

Vaches à lait de 3 à 10 ans.—1er prix, Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle; 2e, Régent Fortin, St-Alexandre.

Génisses de 2 ans.—Prix, Régent Fortin, St-Alexandre.

Génisses de 1 an.—Prix, Régent Fortin, St-Alexandre.

Génisses de lait.—Prix, Régent Fortin, St-Alexandre.

Race Canadienne.

Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Frs-Xavier Landry, St-Paschal; 2e, Laurent Michaud, Kamouraska; 3e, Antoine Guy, Rivière-Ouelle; 4e, E. M. A. Boucher, Rivière-Ouelle.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Jean Landry, St-Paschal; 2e, Laurent Michaud, Kamouraska; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska; 4e, Auguste Casgrain, Rivière Ouelle.

Taureaux de 1 an.—1er prix, l'Hon. Elizée Dionne, Ste-Anne; 2e, Cyriac Ouellet, Kamouraska; 3e, Laurent Michaud, Kamouraska; 4e, Thomas Richard, St-Paschal.

Taureaux de lait.—1er prix, Laurent Michaud, Kamouraska; 2e, Cyriac Ouellet, Kamouraska; 3e, Thomas Richard, St-Paschal; 4e, Joseph Bouchard, St-Paschal.

Vaches de 3 à 10 ans.—1er prix, Révd C. S. Brochu, St-Denis; 2e, Cyriac Ouellet, Kamouraska; 3e, Laurent Michaud, Kamouraska; 4e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Cyriac Ouellet, Kamouraska; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, Laurent Michaud, Kamouraska; 4e, Honoré Dionne, St-Philippe.

Génisses de 1 an.—1er prix, Cyriac Lavoie, St-Denis; 2e, Joseph Picard, Rivière-Ouelle; 3e, Cyriac Ouellet, Kamouraska; 4e, Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle.

Génisses de lait.—1er prix, Thomas Lévêque, St-Paschal; 2e, Laurent Michaud, Kamouraska; 3e, Thomas Richard, St-Paschal.

Cochons—Verrats de 1 an et au-dessus.—1er prix, Benoit Déchéne, St-Alexandre; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, Odilon Robichaud, St-Denis.

Verrats de l'année.—1er prix, Damase Soucy, St-Alexandre; 2e, Damase Bérubé, Ste-Hélène; 3e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle; 4e, François Gagnon, St-Denis.

Truies de 1 an et au-dessus.—1er prix, Damase Soucy, St-Alexandre; 2e, Régent Fortin, St-Alexandre; 3e, Odilon Robichaud, St-Denis; 4e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle.

Truies de l'année.—1er prix, Cyriac Lavoie, St-Denis; 2e, Damase Soucy, St-Alexandre; 3e, Damase Bérubé, Ste-Hélène; 4e, Flavien Dubé, St-Denis.

Moutons.—Béliers de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Charles Ouellet, Kamouraska; 2e, Cyriac Lavoie, St-Denis; 3e, Antoine Guy, Rivière-Ouelle; 4e, Gaspard Robichaud, St-Denis.

Béliers de 1 an.—1er prix, Gaspard Robichaud, St-Denis; 2e, Odilon Robichaud, St-Denis; 3e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle; 4e, Thomas Richard, St-Paschal.

Béliers de l'année.—1er prix, Gaspard Robichaud, St-Denis; 2e, Odilon Robichaud, St-Denis; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska; 4e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle.

Brebis de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Odilon Robichaud, St-Denis; 2e, Charles Ouellet, Kamouraska; 3e, Gaspard Robichaud, St-Denis; 4e, Didier Paradis, St-André.

Brebis de 1 an.—1er prix, Gaspard Robichaud, St-Denis; 2e, Odilon Robichaud, St-Denis; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska; 4e, A. Boucher, Rivière-Ouelle.

Brebis de l'année.—1er prix, Gaspard Robichaud, St-Denis; 2e, Odilon Robichaud, St-Denis; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska; 4e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle.

Industrie agricole.

Beurre.—1er prix, Cyrille Michaud, St-André; 2e, Antoine Desjardins, Kamouraska; 3e, Laurent Michaud, Kamouraska; 4e, Joseph Lévêque, Rivière Ouelle.

Graine de mil.—1er prix, Hubert Pelletier, St-Paschal; 2e, George Pelletier, St-Paschal; 3e, Damase Bérubé, Ste-Hélène.

Blé.—1er prix, Joseph Soucy, St-Paschal; 2e, Thomas Lévêque, St-Paschal; 3e, Alexis Richard, St-Paschal.

Seigle.—1er prix, Charles Ouellet, Kamouraska; 2e, Hubert Pelletier, St-Paschal.

Pois.—1er prix, Thomas Lévêque, St-Paschal; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska; 3e, Eusèbe Gagnon, Rivière-Ouelle.

Avoine.—1er prix, Eusèbe Gagnon, Rivière-Ouelle; 2e, Thomas Lévêque, St-Paschal; 3e, Thadée Hudon, St-Pacôme.

Orges.—1er prix, Damase Bérubé, Ste-Hélène; 2e, Flavien Dubé, St-Denis.

Tabac en feuille.—1er prix, Charles Ouellet, Kamouraska; 2e, Joseph Dancos, St-Paschal; 3e, Joseph Soucy, St-Paschal.

Sucre d'étable.—1er prix, Joseph Roy, Ste-Hélène; 2e, Fr-Xavier Roy, St-Pacôme; 3e, Germain Alexandre, St-Pacôme; 4e, Cléophas Pelletier, St-Paschal.

Fromage.—1er prix, Fromagerie de Ste-Anne; 2e, Fromagerie de St-Philippe.

Etouffe croisée foulée.—1er prix, Frs-Xavier Landry, Kamouraska; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska; 3e, Thomas Michaud, St-Paschal.

Petite étoffe pure laine.—1er prix, Pierre Dancos, St-Paschal; 2e, Maurice Bossé, Rivière-Ouelle; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska.

Fianelle pure laine.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska; 2e, Pierre Dancos, St-Paschal; 3e, Louis-Oct. Thiboutot, Ste-Hélène;

Belle toile.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska; 2e, Maurice Bossé, Rivière-Ouelle; 3e, Joseph Dancos, St-Paschal; 4e, Thomas Michaud, St-Paschal.

Couvre-pieds (tout laine).—1er prix, André Ouellet, Ste-Hélène; 2e, Pierre Dancos, St-Paschal.

Couvre-pieds (coton ou laine et coton).—1er prix, Armand Déchéne, Ste Anne; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska; 3e, Fr-Xavier Roy, St-Pacôme.

Couvertures en laine.—1er prix, Ls-Octave Thiboutot, Ste-Hélène; 2e, Régent Fortin, St-Alexandre; 3e, Pierre Dancos, St-Paschal.

Bas de laine (3 paires).—1er prix, Joseph Dancos, St-Paschal; 2e, André Ouelle, Ste-Hélène; 3e, Pierre Dancos, St-Paschal; 4e, Pierre Bérubé, St-Denis.

Grands châles en laine.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska; 2e, Maurice Bossé, Rivière-Ouelle; 3e, Joseph Dancos, St-Paschal.

Petits châles en laine.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska; 2e, Joseph Dancos, St-Paschal; 3e, Joseph Picard-Rivière-Ouelle.

Etoffe légère, pour homme.—1er prix, Maurice Bossé, Rivière-Ouelle; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska; 3e, Hubert Pelletier, St-Paschal.

Prix des fermes les mieux tenues.

1er prix, Joseph Langlais, Rivière-Ouelle; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, Joseph Sirois, Ste-Anne; 4e, Jean Bte Roussel, Rivière-Ouelle; 5e, Pierre Drapeau, Kamouraska

PRIX BLONDEAU.

Meilleurs ouvrages en tricot, en laine du pays.—1er prix, Pierre Dancos, St-Paschal; 2e, Germain Alexandre, St-Paschal. Meilleurs tapis à plancher.—1er prix, Ls-Octave Thiboutot, Ste-Hélène; 2e, Pierre Dancos, St-Paschal; 3e, Antoine Desjardins, Kamouraska.

Couvre-pieds en indienne ou en coton.—1er prix, Laurent Michaud, Kamouraska; 2e, Odilon Robichaud, St-Denis; 3e, Pierre Dancos, St-Paschal.

Choses et autres.

"Le Monde illustré," journal publié à Montréal.—Au dernier tirage mensuel auquel ont droit tous les abonnés à ce journal, la prime de \$50 a été gagnée par M. l'abbé T. De Gaspié. C'est la troisième fois que cette prime est gagnée à Québec. Le prix d'abonnement est de \$3 par an. S'adresser aux éditeurs propriétaires MM. Berthiaume & Sabourin, No. 30, rue St-Gabriel, à Montréal.

La vaccine.—On appelle vaccine une maladie éruptive des vaches, caractérisée par des pustules qui contiennent un virus que l'on peut transmettre ou inoculer à l'homme, au moyen d'une piqûre, ce qui s'appelle vaccination. C'est le seul préservatif contre la terrible maladie nommée variole ou petite vérole (picotte, vérette). Le virus vaccinal de la vache transmis à l'homme, constitue le vaccin humain, celui que l'on emploie le plus souvent.

Les bienfaits de la vaccine sont si bien prouvés que dans plusieurs pays, l'Angleterre, la Suède, l'Autriche, la vaccination des enfants est obligatoire. Chez nous, on s'est contenté, jusqu'à présent, d'établir des services gratuits de vaccination. L'opération est si peu grave, qu'elle peut s'accomplir sans réveiller un enfant endormi. Elle consiste à introduire sous l'épiderme un peu du liquide contenu dans des pustules vaccinales. Mais comme il importe que la pustule soit bien choisie, il faut laisser ce soin aux médecins qui sont seuls compétents.

Le cinquième jour après la piqûre, apparaît un bouton qui acquiert son maximum d'activité au septième ou huitième et commence à se dessécher vers le douzième jour, en formant une croûte qui tombe dans le cours de la troisième ou quatrième semaine, laissant, à sa place, une cicatrice gaufrée indélébile.

Avec le développement du bouton se déclare une fièvre légère qui augmente jusqu'au dixième jour. Dans les cas ordinaires, il n'y a pas de traitement à suivre; il suffit de garantir les piqûres contre les frottements qui pourraient les enflammer. Vers le neuvième jour, si la douleur ou la rougeur font craindre l'inflammation, on applique un cataplasme de mie de pain et de lait. Il ne faut pas d'ailleurs s'inquiéter si les glandes de l'aisselle s'engorgent et si les mouvements du bras deviennent douloureux. S'il y avait quelque chose à faire pour pallier ces petits accidents, le médecin le déciderait en examinant les boutons vers le huitième jour, pour s'assurer qu'ils sont de bonne nature et non de fausse vaccine.

Ne changez rien d'ailleurs aux habitudes et au régime de l'enfant vacciné, jusqu'au septième jour; alors seulement vous éviterez de le promener dehors, pour peu qu'il courre risque de se refroidir pendant la fièvre.

L'époque la plus favorable pour vacciner l'enfant est du troisième au quatrième mois, c'est-à-dire quand il est déjà un peu fort, et avant les troubles de sa dentition. Cependant on avancera ou retardera un peu s'il est indisposé, ou encore pour éviter des extrêmes de froid et de chaleur. Mais, pendant une épidémie de variole, il n'y a pas à hésiter, et l'on vaccinera même les nouveaux-nés.

Quand on ne pourra se procurer du bon vaccin de génisse, que le *Journal d'Hygiène* tient cependant à la disposition de ses lecteurs, on emploiera celui recueilli sur le bras d'un enfant bien portant. On atténuera en rien l'efficacité de sa vaccination en vidant ainsi ses boutons, et l'on soulagera un peu l'inflammation.

Lorsque le vaccin a été ainsi transmis de bras à bras, il perd de sa force préservatrice. On a reconnu que certaines personnes vaccinées pouvaient être atteintes au bout d'un temps assez long, d'une variole bénigne. Pour éviter ce danger, il suffit de se faire revacciner tous les dix ou douze ans. Cette précaution est utile, surtout en temps d'épidémie de variole.—Dr CHS. SAFFRAY.—Extrait du *Journal d'hygiène populaire* publié à Montréal. Le prix d'abonnement est de \$1.50 par an. S'adresser au Dr J. T. Desroches, rue Amherst, Montréal.

RECETTES

Pâte pour le nettoyage de l'acajou.

Mettez dans un pot vernissé une égale quantité de cire jeune rapée, d'essence de térébenthine et d'esprit-de-vin; mettez votre pot sur un feu doux, remuez bien votre mélange, tandis qu'il chauffe; quand vous voyez que la cire est bien fondue et mêlée au reste, retirez votre pot du feu, laissez-le refroidir. Lorsque vous voulez vous servir de ce vernis, mettez-en fort peu à la fois. Vous frotterez avec un chiffon de laine.

Moyen de détruire les rats par la chaux.

Les pâtes préparées avec la farine et le phosphore, constituent évidemment le moyen le plus sûr et le plus actif de détruire ces animaux; d'un autre côté elles sont une source de danger pour les autres animaux, les personnes mêmes. Voici un moyen moins dangereux d'arriver à détruire les rats: On prend de la chaux vive, on la pulvérise dans un mortier, on y ajoute une dose égale de sucre. On étend cette poudre dans les endroits fréquentés par les rats; comme ils sont très friands de sucre, ils mangent la poudre avec voracité, ce qui occasionne promptement leur mort.

A V I S

DE

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

LA SOCIÉTÉ ci-devant existante entre feu l'Honorable L. J. C. CHAPPAIS, sénateur, et STANISLAS DIONNE, Ecr., marchand, tous deux de la paroisse de St-Denis, comté de Kamouraska, sous la raison sociale de Chappais et Dionne, est dissoute par suite de la mort de l'un des associés.

Les personnes ayant quelques réclamations contre la dite société ou qui sont endettées envers elle, sont priées de s'adresser à Stanislas Dionne, Ecr., marchand de St-Denis, qui seul est chargé de régler les affaires de cette société.

St-Denis, 17 octobre 1885.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montmagny

110 ANNÉE D'EXISTENCE

BUREAU PRINCIPAL A MONTMAGNY.

Cette compagnie assure contre le feu toutes sortes de propriétés, maisons, dépendances des cultivateurs, etc., aux prix les plus modérés.

JEAN BOUCHER, St Charles de Bellechasse, Président ;
GEO. DEMERS, St Henri de Lévis, Vice-Président ;
JAMES OLIVA, Gérant }
H. HEBERT, Inspecteur } Montmagny.

Agents généraux : H. HEBERT, Montmagny ; G. E. MICHAUD, Pislet.

1er octobre 1885.

A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, devant être traversées par le chemin de fer de Woodstock, maintenant en voie de construction.

A vendre ou à louer : un bel emplacement avec maison, étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree ; un jeune taureau Ayrshire de deux ans, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,
St MARC, Comté Verchères, P. Q.

VEAUX CANADIENS-JERSEYS, A VENDRE.

Les mères de ces veaux proviennent d'un superbe taureau Jersey pur sang, frère de MARY ANN OF ST LAMBERTS, laquelle a produit 867 LIVRES DE BEURRE DANS ONZE MOIS. Le père de ces veaux est également un Jersey pur de grand prix.—Il a coûté \$500 A TROIS MOIS et il a été importé par

M. ROMES STEPHENS, DE ST LAMBERT,

l'éleveur de MARY ANN. Ce taureau est également magnifique

On peut voir ces veaux, ainsi que leur père et mères, sur la ferme du soussigné à Trois-Rivières, en s'adressant à M. Thomas Fortin, Chemin des Forges.

Pour tous autres détails, s'adresser à

ED. A. BARNARD,
Directeur de l'agriculture, Québec

AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleversours à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Creemoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarcleurs et ranchausseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanéuses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues ; Hone à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même.

Léviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN - - - 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC.
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

ECREMEUSE DE LAVAL !

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lieuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,

Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourne-oreille pour côtes, Herses carrées montant en bois, Herses toutes de fer, Herses-grubblers de fer, Bouleversours à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sarcleurs et Ranchausseurs, Arrache-souches et pierres, Baratte & Malaxeur de Licch. Seaux à traire les vaches. Chargeurs de foin, Tombereaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles vaneurs et séparateurs.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de beurrerie et engins à vapeur, sur commande etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments ci-dessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fil, pour faucheuses, Buckey, etc. Dents de Faucheuses. Tors densés.

Moulins à scie portatifs, Machine à battre à la vapeur, Matériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.